

Lieux et réseaux alternatifs



Galerie du
Haut-Pavé
COLLOQUE
à la mairie
du 5^{ème}
19 Mars 2016

COMPTE RENDU DE LA TABLE-RONDE
organisée par la Galerie du Haut-Pavé
le 19 mars 2016 à la mairie du Vème arrondissement de Paris

*« ROLE ET DEVELOPPEMENT DES LIEUX ET RESEAUX ALTERNATIFS
AU PROFIT DES ARTISTES »*

Intervenants

Annick Doucet François Pourtaud Antoine Perrot
Pierre Casanova Jérémy Chabaud Frédéric de Beauvoir

Modératrice

Isabelle de Maison Rouge

Florence Berthout, maire du Vème arrondissement, adresse un mot de bienvenue aux organisateurs, intervenants et participants en insistant sur l'importance qu'elle attache à la présence de l'artiste dans la cité et à la question de son accueil. Pour le faciliter, il faut développer toutes les formes de médiation et l'institution municipale en est pleinement consciente. En tant que conseillère régionale et nouvelle présidente du Fonds régional d'art contemporain (FRAC) d'Ile-de-France, elle a constaté que la mission de donner à voir des œuvres au public ne va pas de soi et que cela passe notamment par un important effort de médiation. La table ronde d'aujourd'hui, dont la Galerie du Haut-Pavé a pris l'initiative, devrait permettre de mettre en lumière la place des lieux et réseaux alternatifs par rapport au rôle des institutions et du marché.

Alix de Saint-Denis, présidente de l'association Galerie du Haut-Pavé (3 quai de Montebello, 75005, Paris) adresse de vifs remerciements à la mairie du Vème arrondissement qui permet à la galerie de mieux se faire connaître grâce à l'organisation, d'une part, de cette table-ronde et d'autre part, d'une exposition de trois semaines autour d'une demi-douzaine de ses jeunes artistes (du 7 au 25 mars 2016). Après avoir invité les participants à visiter cette belle exposition et rendu hommage au travail des bénévoles de l'association, elle passe la parole à la table des intervenants. Sa modératrice, Isabelle de Maison Rouge, demande à chaque intervenant de se présenter.

Annick Doucet : collectionneuse, elle aide la Galerie du Haut-Pavé depuis 20 ans. Avec son mari Louis Doucet, ils ont fondé depuis cinq ans une association, Cynorrhodon FALDAC qui a pour but de montrer des artistes sans galerie et de faire leur promotion.

Pierre Casanova : Premier adjoint à la mairie du Vème arrondissement, chargé de la culture, il représente l'institution municipale qui intervient en appui auprès de la mairie centrale et développe une politique d'accueil d'expositions et d'artistes.

Jérémy Chabaud : artiste lui-même, il préside « Jeune Création », une association créée il y a 67 ans et qui organise un événement de grande notoriété sous la forme d'un salon annuel. L'association ouvre en avril 2016, dans l'ancien hôpital Saint-Vincent de Paul (75014), un espace d'exposition pour les artistes qui n'auraient pu trouver leur place au salon annuel (une soixantaine d'exposants retenus sur 1 500 candidats).

Frédéric de Beauvoir : après avoir fondé une galerie et passé plusieurs années dans le secteur des centres dramatiques, il monte en 2008 le projet « Le 100 », (100 rue de Charenton, 75012, Paris). Société coopérative d'intérêt collectif subventionnée à 40 %, elle met 2 000 m² de plateaux techniques équipés et outillés à la disposition des artistes (2 000 à ce jour), lesquels apportent une participation de 3 € par jour d'utilisation ; outre la dimension fabrique, le lieu a vocation à vendre les œuvres produites et à développer des formations professionnalisantes.

François Pourtaud : artiste, il a fondé en 1987 l'Espace d'art contemporain Camille Lambert à Juvisy-sur-Orge (Essonne) dans le but d'accueillir de jeunes artistes ou de présenter des artistes sans galerie. En 2015, il fait le pari d'ouvrir un lieu associatif en Normandie (à Chambord dans l'Eure), afin de développer un réseau dans un environnement sans politique culturelle et sans public existants, c'est-à-dire l'exact contraire de la situation de l'Ile-de-France.

Antoine Perrot : plasticien et enseignant, il fonde en 2001 la Fédération des réseaux et associations d'artistes plasticiens (FRAAP) qui regroupera 150 associations d'artistes (aujourd'hui 170 affiliées). Après les Rencontres nationales de La Villette, en 2003, cette structuration d'un réseau riche et vivant a permis d'en faire un interlocuteur reconnu du ministère de la Culture.

Les débats d'une durée de deux heures, avec une large participation de l'assistance (une soixantaine de personnes), ont tourné autour de deux idées forces : la première est le constat que les arts plastiques et leurs artistes souffrent d'un manque de reconnaissance alors même que l'art est indispensable à la vie de la cité ; la seconde, que les lieux alternatifs ont aujourd'hui toute leur place dans le paysage culturel, et ce en raison de leur adaptabilité. On relèvera donc ici, à la fois une contradiction regrettable et une constatation encourageante.

1) Une contradiction regrettable : les arts plastiques et leurs artistes souffrent d'un réel manque de reconnaissance au moment même où l'idée que l'art est indispensable à la vie de la cité fait consensus

Il est largement admis aujourd'hui que l'art et la vie sont indispensables l'un à l'autre.

Est d'abord rappelée la considérable influence qu'exercent les arts plastiques sur les autres disciplines culturelles ou arts apparentés ; citons le spectacle vivant, l'architecture, le cinéma, la musique, la danse, la mode, etc.

Au plan collectif, il n'y a pas de société développée sans une scène artistique vivante. L'art est un outil d'intégration sociale dès lors que les citoyens, et plus encore les jeunes, apprennent à accepter des points de vue différents à partir du regard porté sur les œuvres.

D'un point de vue individuel, la découverte de l'art favorise le développement personnel en aiguisant le sens critique et en valorisant l'approche sensible, aux antipodes du prêt-à-penser et des formatages de notre époque.

Et pourtant, les arts plastiques et leurs artistes sont loin d'être considérés comme ils devraient l'être.

La première chose à déplorer est que l'Etat se soit mis en retrait. L'Education nationale, tout d'abord, n'a pas pu ou voulu faire des arts plastiques une véritable chance pour la majorité des élèves : l'histoire des arts et les pratiques artistiques sont encore aujourd'hui traitées en parents pauvres. Quant au ministère de la Culture, c'est peu dire que les arts plastiques ne sont pas au rang de ses priorités : un budget réduit (les arts plastiques représentent à peine 8 % du programme budgétaire annuel dédié à la création), une absence de prise en compte dans les déclarations ministérielles, un manque d'interlocuteur de poids, une tendance à aider bien davantage les structures que les artistes. Compte tenu de la stagnation des budgets, l'accueil des primo accédants est extrêmement difficile puisque cela suppose que pour aider l'un, il faut retirer à l'autre. L'exemple de l'Ile-de-France est éclairant : pour une population d'environ 45 000 artistes, la Direction régionale des affaires culturelles (DRAC) n'accorde annuellement qu'une cinquantaine d'aides à la création individuelle, d'un montant moyen de 3 000 € et non renouvelables avant 3 ans.

En second lieu, la situation de l'artiste plasticien est faite d'anomalies. Hors la vente de l'œuvre - souvent problématique -, le travail de l'artiste n'est pas rémunéré alors même que d'autres professions gravitant autour de lui le sont (ex : curateurs, transporteurs, encadreurs, imprimeurs, communicants, etc.). Le moyen de remédier à cela serait d'instituer un droit de monstration à payer par les organisateurs d'expositions au profit des artistes exposants ; une volonté politique forte est nécessaire tant les réticences et les habitudes (y compris chez les grands opérateurs nationaux) sont vivaces. Sur le plan social, on note une profonde inégalité entre le spectacle vivant où les artistes sont protégés par le régime de l'intermittence du spectacle et les arts plastiques qui ne bénéficient pas de ce système.

La conséquence de cet état de fait est que les artistes, pour les trois quarts d'entre eux, sont en difficulté économique - beaucoup bénéficient du Revenu de solidarité active (RSA) -, sauf à exercer parallèlement un autre métier rémunérateur. Pour leur part, les centres d'art et les lieux alternatifs sont contraints de revoir leur modèle économique en augmentant leurs ressources propres, ce qui peut être un facteur de fragilisation.

2) Une constatation plutôt encourageante : les lieux et réseaux alternatifs ont aujourd'hui toute leur place dans le paysage culturel en raison notamment de leur adaptabilité

Cette adaptabilité se caractérise par un positionnement en phase avec les évolutions économiques et sociales actuelles ainsi que par une capacité à mettre en œuvre des parcours adaptés au terrain.

La souplesse d'adaptation à leur environnement est le propre des lieux et réseaux alternatifs.

Selon une étude du ministère de la Culture, on dénombre environ 500 lieux associatifs dédiés aux arts visuels. La pérennité des associations et surtout de leurs actions est une question vécue par tous les militants associatifs : statistiquement, la durée de vie moyenne des associations - toutes catégories confondues - est d'environ trois ans. A l'expérience, l'association qui dure le doit à une force vitale fondée sur l'échange : on donne à l'association, mais en retour on reçoit d'elle. Aussi, peut-on se réjouir de la longévité d'associations plus que sexagénaires comme Jeune Création ou la Galerie du Haut-Pavé.

Il existe deux types de lieux ou réseaux alternatifs : les collectifs d'artistes constitués par eux et faits pour eux, et les collectifs associatifs ouverts à tous. Dans les deux cas, ils peuvent être des partenaires occasionnels ou des opérateurs permanents des institutions publiques, subventionnés à ce titre. Certains fonctionnent en toute indépendance sur la base du bénévolat, ce qui les oblige à être inventifs tant l'engagement individuel sur la durée est difficile à obtenir aujourd'hui.

La question de l'interférence avec le marché est débattue, sans qu'une réponse définitive puisse être apportée : en Ile-de-France, là où le tissu des galeries est important, on note une certaine faiblesse des lieux et réseaux alternatifs ; à l'inverse, en région où le marché est quasi inexistant, ces derniers connaissent une réelle vitalité.

Sous l'effet des contraintes économiques et des réductions budgétaires publiques, les structures, quelles qu'elles soient, s'interrogent fortement sur leur modèle économique et sont souvent obligées de gérer les évolutions nécessaires. Dans le même temps, elles n'échappent pas au mouvement général de professionnalisation de certaines de leurs fonctions, telles que la comptabilité, la communication, la levée de fonds, etc. Pour les structures peu ou prou subventionnées, les voies et moyens sont peut-être à trouver du côté du mécénat et du bénévolat de compétences et aussi du financement participatif pour des projets ponctuels.

L'atout majeur des lieux et réseaux alternatifs réside dans leur réelle capacité à mettre en œuvre des parcours adaptés au terrain.

Par rapport aux institutions publiques qui peuvent parfois rencontrer des difficultés sur le plan applicatif, on peut reconnaître aux lieux et réseaux alternatifs une certaine agilité à déployer des parcours idoines et cela d'un double point de vue : celui de l'artiste et celui du public.

Un parcours pour l'artiste : il s'agit là de l'entourer de compréhension et de compétences qu'il n'a pas toujours ; il faut ne jamais oublier que l'artiste se fait par lui-même et va de rebonds en rebonds. Le lieu alternatif a vocation à être son premier tremplin à l'issue duquel il intéressera peut-être des galeries de premier niveau ; ensuite, des centres d'art ou des galeries plus importantes pourront développer sa notoriété. Parallèlement, l'artiste bénéficiera de conseils pratiques : apprendre à demander des subventions, à proposer des partenariats, à fixer un juste prix pour la vente de ses œuvres, à élargir sa palette professionnelle.

Un parcours pour le(s) public(s) : on connaît la formule, pas d'œuvres sans public, pas de public sans œuvres. Pour les lieux et réseaux alternatifs, la question du public est tout à fait centrale et se décline ainsi : il faut le faire venir, lui apprendre à voir et lui donner envie d'acheter. Attirer le public et le fidéliser est une tâche incontournable, la médiatisation nécessaire doit tenir compte de l'environnement et recourir à Internet et aux réseaux sociaux. Lui apprendre à voir, éduquer son regard, jouer sur le sensible, décomplexer les gens sans les brusquer demande compétence et doigté. Une fois ces deux premiers buts atteints, on peut alors espérer que le visiteur se transformera en amateur et acheteur à la plus grande joie de l'artiste, d'où l'intérêt pour ce dernier de bien calibrer ses prix.

L'intermédiation réussie entre l'artiste et son public peut être le fait soit de structures légères et engagées, soit de lieux plus étoffés. Dans tous les cas, une synergie efficace doit être trouvée tant avec les institutions publiques qu'avec le monde entrepreneurial (galeries ou entreprises).

En guise de remerciements conclusifs

Isabelle de Maison Rouge remercie une dernière fois les intervenants et les participants. Elle se réjouit d'avoir été le témoin de vrais échanges : en effet, les intervenants à la table se sont écoutés les uns les autres et la salle s'est montrée très participative. Enfin, chacun aura apprécié la vision optimiste qui a été donnée du rôle et du développement des différents lieux et réseaux alternatifs.

Le compte-rendu de cette table-ronde sera édité et tenu à la disposition des personnes intéressées à la Galerie du Haut-Pavé.



LA GALERIE DU HAUT-PAVÉ
3 quai Montebello, 75005 Paris
01 43 54 58 79 www.haut-pave.org
contact@haut-pave.org

Designed by Pang Yuanzhou

